

LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Ils sont à votre écoute et peuvent vous conseiller, vous aider

Représentants de la CDU élus le Mercredi 16 Décembre 2020, conformément à l' :

- Article R1112-81 du code de la santé
- Article R1112-81 du code de la santé publique

★ MâJ le 15 Décembre 2022

Droits des usagers
de la santé

QUI SONT-ILS ?

- Des bénévoles, membres d'une association agréée par le Ministère de la Santé
- Mandatés par cette association
- Nommés par le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?

- Participer à la Commissions Des Usagers (CDU)
- Veiller au respect des droits des usagers
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients, de leurs proches
- Faciliter leurs démarches

QUELLES SONT LEURS ACTIVITÉS ?

- Participer à l'enquête annuelle de satisfaction réalisée « au lit du patient »
- Veiller au bon suivi des plaintes et réclamations
- Rencontrer les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS) lors des certifications

COMMENT LES CONTACTER ?

DELOFFRE Daniel

Vice-Président de la CDU

Adhérent à l'association « UFC – Que choisir »

✉ daniel.deloffre.ufc.quechoisir@gmail.com

LEGRAS Annie

Adhérente à l'association « UFC – Que choisir »

✉ annielegras1@gmail.com